

PMRA Approved Label (DN)
2020-4936
2021-11-16

MilStop^{MD}

Fongicide foliaire

Le Fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime ou réprime l'oïdium des légumes de serre, des plantes ornementales de serre, des plantes à massif pour l'extérieur (incluant sans s'y limiter : arctotis hybrida, poinsettia, hortensia, phlox, rosier, monarde, cornouiller fleuri), des cucurbitacées de grande culture (concombres, melons, citrouilles, courges), des fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau), du cannabis (marihuana) produit à l'intérieur commercialement, du cannabis cultivé en plein champ, du chanvre cultivé en plein champ, du houblon, des fraises (de champ et de serre), des radis (de champ et de serre), des épices et fines herbes (de champ et de serre); des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts, des laitues de serre, des poivrons de champ et de la menthe. Le Fongicide foliaire MilStop réprime la pourriture grise *Botrytis* sur les raisins.

COMMERCIAL
POUSSIÈRE

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LA PEAU
ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : Bicarbonate de potassium 85,00 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

BioWorks Inc. 100 Rawson Road, Suite 205, Victor, N.Y. 14564 Téléphone : 1 800 877-9443

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Le Fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime ou réprime l'oïdium des légumes de serre et des plantes ornementales; réprime l'oïdium des plantes à massif pour l'extérieur, des cucurbitacées de grande culture, des fruits à noyau, du cannabis (marihuana) produit à l'intérieur commercialement, du cannabis cultivé en plein champ, du chanvre cultivé en plein champ, du houblon, des fraises (de champ et de serre), des radis (de champ et de serre), des épices et fines herbes (de champ et de serre), et de la menthe; et supprime l'oïdium des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts, des laitues de serre et des poivrons de champ. Le Fongicide foliaire MilStop réprime la pourriture grise *Botrytis* sur les raisins. Le Fongicide foliaire MilStop s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour assurer une couverture complète des tiges, du feuillage et des fruits.

IMPORTANT : Lire l'étiquette au complet avant d'utiliser le Fongicide foliaire MilStop.

MODE D'EMPLOI : Seuls les travailleurs protégés peuvent demeurer dans la zone au moment de l'application. EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pulvérisation en ultra-bas volume (incluant les pulvérisateurs de brouillards froids, pulvérisateurs thermiques, pulvérisateurs électrostatiques) : Appliquer le produit uniquement à raison de 2,8 kg/ha (280 g/1 000 m²) dans un MINIMUM de 40 litres d'eau par hectare (4 litres d'eau par 1000 m²) pour supprimer ou réprimer les maladies indiquées à cette dose des cultures indiquées sur l'étiquette et cultivées en serres ou dans des installations de culture commerciale intérieures et fermées.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par jet d'air : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement, tel que mesuré à l'extérieur de cette zone du côté du vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne

respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT
AVEC LA PEAU
OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT
AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

GÉNÉRALITÉS :

Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé. Appeler un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Il n'est pas nécessaire de provoquer le vomissement. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

MISES EN GARDE

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Appliquer dans les serres et dans les installations utilisées pour produire commercialement du cannabis à l'intérieur lorsque les zones à traiter sont fermées au personnel, au public et aux consommateurs.

Pendant l'application, les préposées dans les serres et dans les installations utilisées pour produire commercialement du cannabis à l'intérieur doivent porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Si un retour anticipé dans les espaces fermés traités par pulvérisation en ultra-bas volume est nécessaire, les préposés doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection, un chapeau résistant aux produits chimiques qui couvre le cou et un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Les serres et les installations utilisées pour produire commercialement du cannabis à l'intérieur traitées par pulvérisation en ultra-bas volume doivent être bien ventilées avant d'y pénétrer ou d'y retourner.

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Provoque une irritation de la peau et des muqueuses. NE PAS mettre en contact avec la peau. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de pulvérisation. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture pour les humains ou les animaux.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS : Les utilisateurs doivent : se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Retirer immédiatement les vêtements si le pesticide pénètre à travers ceux-ci. Bien se laver et mettre des vêtements propres.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) :

Les préposés à l'application et à la manipulation doivent porter des lunettes de sécurité appropriées, des gants de protection imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures.

Un délai de sécurité (DS) de 4 heures est obligatoire. L'équipement de protection individuelle est obligatoire avant de pénétrer dans une zone traitée lorsqu'il est possible d'entrer en contact avec des éléments traités, tels que les plantes, le sol ou l'eau. Le personnel doit porter des gants, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures lors de toute activité suivant l'application.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE : Le Fongicide foliaire MilStop doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de la quantité désirée d'eau avant d'ajouter le Fongicide foliaire MilStop. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de Fongicide foliaire MilStop dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la stagnation.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS LÉGÈREMENT ALCALINES. L'AJOUT D'UN AGENT DE SURFACE OU MOUILLANT N'EST PAS NÉCESSAIRE. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION PULVÉRISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DU RENDEMENT DU PRODUIT.

MÉTHODE DE PULVÉRISATION : Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimaux, utiliser un pulvérisateur bien calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

APPLICATION DANS LES SERRES : Appliquer à raison de 0,28 à 0,56 kg par 1 000 m² ou

1/10 d'hectare. Utiliser une quantité suffisante de solution pulvérisée pour bien recouvrir le feuillage et les tiges. Une couverture complète et uniforme du feuillage est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. La quantité pulvérisée par unité de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. Le nombre d'applications dépend de la pression de la maladie. Ne pas dépasser une dose de 0,56 kg de Fongicide foliaire MilStop par 1 000 m² ou 1/10 d'hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR PLACE.

APPLICATION DANS LES CHAMPS/À L'EXTÉRIEUR : Appliquer le Fongicide foliaire Milstop à raison de 2,8 à 5,6 kg par hectare. L'utilisation de la dose la plus faible (2,8 kg/ha) peut réduire les dommages causés par les infestations d'oïdium dans les fruits à noyau. Utiliser un volume minimum d'eau de 500 L/ha pour assurer une couverture complète du feuillage, des tiges et des fruits. Une couverture complète et uniforme du feuillage, des tiges et des fruits est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. La quantité pulvérisée par hectare de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. La concentration de la solution pulvérisée et le nombre d'applications dépendent de la pression de la maladie. Ne pas dépasser une dose de 5,6 kg de Fongicide foliaire MilStop par hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR PLACE.

NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON : Dix (10).

Puisque toutes les plantes à massif ou toutes les variétés de plantes à massif n'ont pas été testées pour la phytotoxicité, il est recommandé de tester un petit groupe de plantes représentatives avant d'utiliser le produit sur l'ensemble des plantes. Le Fongicide foliaire MilStop peut causer la phytotoxicité sur certains cultivars d'hortensia.

PÉRIODE D'APPLICATION : Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie. Pour une protection optimale, répéter l'application à des intervalles d'une ou deux semaines comme indiqué jusqu'à ce que les conditions ne soient plus favorables au développement des maladies. Utiliser la dose la plus élevée (5,6 kg/ha) en cas d'infestation modérée à forte et la dose la plus faible (2,8 kg/ha) en cas d'infestation faible à modérée. Réduire l'intervalle entre les traitements à 7 jours par temps pluvieux ou durant les périodes d'humidité relative élevée. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 0 jour.

Cultures en serre :

Cultures en serre	Maladies	Dose (kg de produit/ha)	Intervalle de réapplication (jours)	Volume de pulvérisation (L/ha)
Concombre, piment doux, tomate	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Leveillula taurica</i> , <i>Oidium lycopersicon</i>	5,6	7	2 000
Citrouille	Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera xanthii</i>	5,6	7	1 000
Laitue	Répression de l'oïdium causé par : <i>Golovinomyces cichoracearum</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Plantes ornementales : cornouiller fleuri, monarde	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Microsphaera</i> spp., <i>Erysiphe cichoracearum</i>	5,6	7 à 14	1 000
Plantes ornementales :	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Oidium</i> spp.	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000

pâquerette africaine				
Plantes ornementales : hortensia, poinsettia	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> spp.	5,6	7 à 14	2 000
Plantes ornementales : phlox	Répression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe cichoracearum</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000

Cultures de champ :

Cultures de champ	Maladies	Dose (kg de produit/ha)	Intervalle de réapplication (jours)	Volume de pulvérisation (L/ha)
Plantes à massif, incluant sans s'y limiter : cornouiller fleuri, monarde, pâquerette africaine, hortensia, poinsettia, phlox, rosier	Répression de l'oïdium causé par : <i>Microsphaera</i> sp., <i>Erysiphe cichoracearum</i> , <i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> sp., <i>Sphaerotheca pannosa</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Raisins	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Uncinula necator</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	500 à 1 000
	Répression de la pourriture grise causé par : <i>Botrytis cineria</i>	3,36 à 5,6	7 à 14	500 à 1 000
Cucurbitacées	Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.	2,8 à 5,6	7 à 14	500 à 1 000
Artichauts	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Leveillula taurica</i> , <i>Erysiphe cichoracearum</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Poivrons de champ	Suppression de l'oïdium causé par : <i>Leveillula taurica</i>	2,8 à 5,6	7	1 000
Fruits à noyau	Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera clandestine</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Houblon	Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera macularis</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	500 à 1 000

Autres usages :

Cultures	Maladies	Dose (kg de produit/ha)	Intervalle de réapplication (jours)	Volume de pulvérisation (L/ha)
Cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur.	Répression de l'oïdium causé par : <i>Sphaerotheca macularis</i> .	En serre/à l'intérieur: 0,28 à 0,56 kg/1 000 m ²	7 à 14	1 000
Cannabis cultivé en plein champ		En plein champ : 2,8 à 5,6 Assurer une		

Chanvre cultivé en plein champ		couverture complète de la plante		
Fraise (champ ou serre)	Répression de l'oïdium causé par : <i>Sphaerotheca macularis</i> .	2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Radis (champ ou serre)	Répression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe cruciferarum</i> (syn. <i>E. polygoni</i>).	En serre : 0,28 à 0,56 kg/1000m ² En plein champ : 2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Épices et fines herbes* (champ ou serre)	Répression de l'oïdium** causé par : <i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp.	En serre : 0,28 à 0,56 kg/1 000 m ² En plein champ : 2,8 à 5,6	7 à 14	1 000
Menthe (champ ou serre)	Répression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe</i> spp.	En serre : 0,28 à 0,56 kg/1 000 m ² En plein champ : 2,8 à 5,6	7 à 14	1 000

*Angélique, anis, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, carvi, nigelle, cataire, céleri (graine), cerfeuil séché, ciboulette, ciboule de Chine, sauge sclarée, coriandre, coriandre du Mexique, cumin, aneth, fenouil, fenouil de Florence, fenugrec, marrube, hysope, baie de genévrier, lavande, citronnelle, livèche, fleur de Souci, marjolaine, moutarde, capucine, persil, menthe pouliot, pavot, romarin, rue, safran, sauge, sarriette (des jardins et des montagnes), feuille de Laurier, tanaïse, estragon, thym, aspérule, absinthe.

**La tolérance des épices et fines herbes et des variétés de celles-ci aux fongicides, y compris le Fongicide foliaire Milstop, peut être variable. Puisque toutes les variétés d'épices et de fines herbes n'ont pas été vérifiées pour la tolérance au Fongicide foliaire Milstop, le premier usage du Fongicide foliaire Milstop devrait se faire sur une petite section de chaque variété afin de confirmer la tolérance avant de l'utiliser comme pratique régulière sur toute la culture. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'épices et de fines herbes au Fongicide foliaire Milstop.

ENTREPOSAGE :

Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**En cas d'urgence, appeler
CHEMTREC au 1 800 424-9300**

Fabriqué aux É.-U. par :

BioWorks, Inc.
100 Rawson Road
Suite 205
Victor, NY 14564
Téléphone : 1 800 877-9443